

**PROPOSITION DE MODIFICATIONS
AUX PIÈCES
DE LA CAUSE TARIFAIRE
ET DU RAPPORT ANNUEL**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
1 PROPOSITION LIÉE AUX PIÈCES DE LA CAUSE TARIFAIRE ET DU RAPPORT ANNUEL	3
1.1 Énergir-H, Document 2 : Plan d’approvisionnement gazier Prévion des livraisons - Horizon 2026-2029 (annexe 1).....	3
1.2 Énergir-12, Document 15 : Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles	4
CONCLUSION	5

INTRODUCTION

1 Ce document présente les modifications qu'Énergir, s.e.c. (Énergir) souhaite apporter à des pièces
2 actuellement déposées dans le cadre de la cause tarifaire et du rapport annuel.

3 Ci-dessous, Énergir en retracera l'origine et expliquera la nature de l'allégement proposé ainsi que
4 sa justification. Les références aux pièces utilisées dans le présent document sont celles de la
5 Cause tarifaire 2025-2026¹ et du Rapport annuel 2023-2024².

1 PROPOSITION LIÉE AUX PIÈCES DE LA CAUSE TARIFAIRE ET DU RAPPORT ANNUEL

1.1 ÉNERGIR-H, DOCUMENT 2 : PLAN D'APPROVISIONNEMENT GAZIER | PRÉVISION DES LIVRAISONS - HORIZON 2026-2029 (ANNEXE 1)

6 Depuis le dossier de la Cause tarifaire 2012-2013³, Énergir soumettait à l'annexe 1 de son plan
7 d'approvisionnement les deux tableaux suivants :

- 8 • Tableau 1 : Comparaison des prévisions des ventes annuelles avec les données réelles; et
- 9 • Tableau 2 : Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles.

10 [...] Énergir propose de déplacer le tableau 2 de l'annexe 1 de la pièce Énergir-H, Document 2 [...]
11 au rapport annuel selon la proposition expliquée à la section suivante.

¹ Dossier R-4287-2024.

² Dossier R-4288-2024.

³ Dossier R-3809-2012.

[...]

1.2 ÉNERGIR-12, DOCUMENT 15 : COMPARAISON DES PRÉVISIONS DE LA JOURNÉE DE POINTE AVEC LES DONNÉES RÉELLES

1 Dans sa décision D-2024-066⁴ la Régie demandait ce qui suit:

2 « [47] **La Régie demande à Énergir d'ajouter la valeur réelle et la valeur normalisée de la**
3 **demande lors de la journée de pointe au suivi « Demande et sources d'approvisionnement**
4 **gazier. ».**

5 À des fins de simplification et pour ne pas dénaturer les propos contenus dans la pièce *Demande*
6 *et sources d'approvisionnement gazier* (Énergir-12, Document 1), Énergir a soumis l'information
7 demandée dans une nouvelle pièce, soit la Énergir-12, Document 15 dans le dossier du
8 Rapport annuel 2023-2024⁵. Les données de cette nouvelle pièce sont les mêmes que celles
9 fournies dans le tableau *Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données*
10 *réelles* pour l'année 2023-2024 qui se retrouve au tableau 2 de l'annexe 1 de la pièce Énergir-H,
11 Document 2. Ainsi, afin de ne pas dédoubler le dépôt du tableau 2 de l'annexe 1 de la pièce
12 Énergir-H, Document 2, Énergir propose son déplacement à la pièce du rapport annuel intitulée
13 « Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles ».

14 [...]

⁴ Dossier R-4288-2024.

⁵ Dossier R-4288-2024.

CONCLUSION

- 1 Les modifications proposées aux sections 1.1 et 1.2 se résument comme suit :

Actuel	Proposé dans la cause tarifaire	Proposé dans le rapport annuel
[...]		[...]
Annexe 1 de la pièce Énergir-H, Document 2 Tableau <i>Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles</i>	Retirer le tableau 2 de l'annexe 1 de la pièce Énergir-H, Document 2 à partir de la CT 2026-2027.	Déposer à la pièce Énergir-12, Document 15 le tableau <i>Comparaison des prévisions de la journée de pointe avec les données réelles</i>

- 2 **Énergir demande à la Régie d'approuver le déplacement du tableau 2 figurant à l'annexe 1**
 3 **de la pièce de la cause tarifaire intitulée « Plan d'approvisionnement gazier | Prévision des**
 4 **livraisons - Horizon 2026-2029 » à la pièce du rapport annuel [...] intitulée « Comparaison**
 5 **des prévisions [...] de la journée de pointe avec les données réelles ».**